

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240312-18-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le douze mars,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de Vuillafans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars.

N° 18/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 5 mars 2024
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 18 mars 2024

Objet de la délibération :

Orientations budgétaires 2024

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	56
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	0
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	10
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	68

Résultat du vote	
- Pour :	68
- Contre :	0
- Abstention :	0

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Guillaume AYMANNIN à Angèle LIME, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Philippe BOUQUET à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Maxime GROSHENRY, Sandrine CLADY à Franck COLLINET, Vanessa DORDOR à Gérard COULET, Bernard HUOT-MARCHAND à Claude CURIE, Olivier DARD à Rémy PAUL, Christophe FAIVRE PIERRET à Nathalie LAURENT, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Jean-Claude STADELMANN à Jean-Claude GRENIER, Marc JACQUOT à Chantal MARAUX
- Procuration**
- Suppléé(e)s**
Joëlle MAURICE, Laëtitia ROGNON, Elisabeth JACQUES, Nadia LOUIS, Florence PAUL, Jean-Marie DALOZ, Alain MONNIER, Henri BARBET, Pascal GOSSE, Patricia PAQUIEZ
- Excusé(e)**
Fabienne ARNOUX, Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Pascal DUGOURD, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Gérard MOUGIN, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL est tenue d'organiser un débat d'orientation budgétaire sur base d'un rapport comprenant notamment :

- L'évolution des dépenses et des recettes avec un zoom sur la structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle de l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.
- La structure et la gestion de la dette
- Une prospective
- Un plan pluriannuel d'investissement

Vu les articles D2312-3, L2312-1, L5217-10-4 du CGCT,

L'exécutif présente à l'assemblée les orientations budgétaires 2024 telles que détaillées dans le ROB joint et invite au débat.

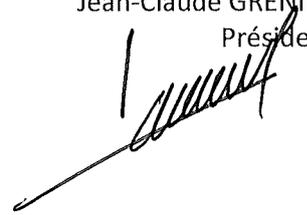
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du débat d'orientations budgétaires 2024, qui s'est tenu à l'appui du ROB.

Fait et délibéré en séance, le 12.03.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Grenier', written over a diagonal line that extends from the top right towards the bottom left of the page.